

Pau, le 8 mars 2021

Une préparation de rentrée scolaire désastreuse : mobilisation mardi 9 mars à 9 heures devant la préfecture

Comme indiqué dans la précédente circulaire, dans notre message adressé aux syndiqués du vendredi 5 mars et suite au CTSD qui s'est tenu ce jour, aucune évolution n'a été constatée quant au **solde négatif** des créations et suppressions de postes pour la rentrée 2021. Pour mémoire, sur la cinquantaine de postes concernés, **26 postes disparaissent totalement**. Sont prévues **23 mesures de cartes scolaires**, toutes disciplines confondues, qui concerneront autant de collègues !

Voici en pièce jointe la déclaration de la FSU.

La curée est la même dans le premier degré longtemps sanctuarisé avec pas moins de 75 fermetures de postes et plus de 30 écoles qui dépasseront encore à la prochaine rentrée 25 élèves de moyenne par classe. C'est loin, très loin de la moyenne de nos voisins européens. C'est même en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE.

La spécificité des Pyrénées Atlantiques est niée : un département fortement marqué par la ruralité et par son caractère montagnard.

Le CDEN convoqué par le préfet des Pyrénées Atlantiques ce mardi 9 mars réunit élus locaux et représentants des personnels et des parents d'élèves. Il permet de signifier officiellement notre indignation au représentant de l'État concernant la préparation désastreuse de la rentrée scolaire 2021 et notre refus d'une grave dégradation du service public de l'éducation nationale dans le département : **conditions d'apprentissage et conditions d'exercice optimales doivent être garanties dans un secteur considéré à juste titre comme « priorité nationale » par le gouvernement !**

Or, si nulle part en France, cette dernière n'apparaît véritablement, elle est totalement niée dans les Pyrénées Atlantiques !

Un rassemblement est organisé mardi 9 mars à 9 heures devant la préfecture à Pau :

nous appelons militant.e.s, élu.e.s et parents d'élèves qui en ont la possibilité à nous rejoindre en nombre, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Interpellation de Madame la Rectrice

Le bureau départemental a adressé un courrier à Mme la Rectrice concernant deux points :

- la **préparation de rentrée 2021** dans notre département ;
- la **deuxième heure de chorale, toujours non attribuée de manière systématique** à tou-te-s les collègues d'éducation musicale et de chant choral engagé-e-s dans des projets, quelle qu'en soit la nature pédagogique et ce, **en contradiction avec les textes réglementaires en vigueur** que M. Blanquer a lui-même signés ! La **rupture d'égalité de traitement entre collégien-ne-s** de l'académie est ici flagrante : ce n'est pas tolérable.

Nous demandons à Mme la Rectrice de revoir la copie de M. le DASEN 64 qui a tenu en instance des propos dénigrant le professionnalisme et l'implication de nos collègues dans le domaine du chant choral (CTSD du 4 février 2021).

Renaud Robert, secrétaire départemental

Mouvement inter-académique

Les résultats du mouvement inter-académique sont maintenant connus. Les collègues qui n'auront pas obtenu de mutation ou auront été affecté-e-s en extension pourront déposer un recours auprès du ministère, ce que nous conseillons fortement en suivant la procédure indiquée par le ministère. Dans l'application du recours, les collègues doivent **sélectionner « FSU »** dans le menu déroulant, puis contacter le S4, et **ne pas renseigner la rubrique « nom du représentant syndical »**.

Nous vous rappelons que le délai légal pour déposer un recours portant sur une décision de l'administration est de 2 mois.

Pour vous aider, n'hésitez pas à contacter le Snes national : emploi@snes.edu

Mouvement intra-académique

Le vendredi 12 Mars 2021, avec l'ouverture du serveur SIAM et la publication des textes académiques qui encadrent le mouvement, les collègues vont pouvoir effectuer leurs demandes de mutation.

Afin de vous accompagner et de vous aider, nous mettons en place des permanences, **lundi 15 mars, mercredi 17 mars et lundi 23 mars de 14h à 17h, au siège départemental à Pau ; une permanence mercredi 17 mars à partir de 14 heures à la Bourse du Travail de Bayonne au local de la FSU.**

Compte-tenu de la situation sanitaire, nous vous demandons de prendre rendez-vous par courriel : snes64@bordeaux.snes.edu

Journée du 8 Mars 2021 : rassemblement à Pau, place Royale à 16 heures



Le 8 mars, la journée internationale de **lutte pour les droits des femmes**, permet de mobiliser, partout dans le monde pour faire progresser leurs droits et les rendre effectifs.

En France, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par la pandémie et la gestion calamiteuse de la crise sanitaire par le gouvernement. Majoritaires dans les métiers à forte utilité sociale, les femmes ont été en première ligne de cette crise : leurs rôle, travail et missions ont été essentiels à la continuité des services publics et, au-delà, au fonctionnement de la société. Elles ont parfois payé de leur santé et ont durement souffert du confinement. Quasi aucune revalorisation financière, ni d'amélioration de leurs perspectives de carrière ni de leurs conditions de travail : **en 2020, à compter du 4 novembre, à 16 heures 16, les femmes travaillaient bénévolement !**

Alors qu'elles sont aussi majoritaires dans les métiers précaires, sur des temps partiels imposés et sur des emplois faiblement rémunérés, le risque est fort que le gouvernement leur fasse également payer la crise économique qui s'installe dangereusement.

Le 8 mars 2021 s'inscrit donc dans ce contexte difficile :

- Les remerciements ne suffisent pas : nous exigeons des mesures urgentes de revalorisation salariale et de carrière pour toutes les femmes
- **Ce n'est pas aux femmes de payer la crise : nous exigeons un plan d'urgence financé par la redistribution et une meilleure répartition des richesses.**

Afin de permettre aux agent-es des trois versants de la fonction publique, de s'engager dans les actions menées sur l'ensemble du territoire pour les droits des femmes, la CGT, la FSU, Solidaires et la FA ont déposé un **préavis de grève pour la journée du 8 mars 2021**.